

Renflouement des caisses de pension

La SPVal soutient pleinement la FMEF

Réunie jeudi 23 septembre en assemblée extraordinaire à Sion, la Société Pédagogique Valaisanne (SPVal) a décidé à l'unanimité d'accorder son soutien entier à la position de la FMEF quant au renflouement de la caisse de retraite du personnel enseignant.

Rappelons qu'un groupe de travail cantonal a émis des propositions, qui passent actuellement en consultation. La FMEF n'a pas dévoilé sa prise de position définitive. Elle le fera début octobre, sur la base d'arguments solides, étayés par un avis d'expert. On en connaît cependant les grandes lignes: fusion immédiate de la CRPE avec la caisse de retraite des fonctionnaires (CPPEV), avec une retraite à 62 ans. Le groupe de travail prévoit de son côté une fusion à terme et une hausse de l'âge de la retraite à 62 ans en 2006 et 63 ans en 2010; passage progressif à un taux de couverture de 80% d'ici 2025, et non 100% comme le préconise le groupe de travail; maintien de la primauté aux prestations, un système plus solidaire et plus social, et non pas primauté aux cotisations.

La SPVal a renforcé ce catalogue d'une déclaration limpide et ferme: les enseignant(e)s de primaire et d'enfantine ne veulent pas d'une hausse de l'âge de la retraite, en tout cas pas sans mesures compensatoires. «Ce serait tout simplement impossible», affirme le président de la SPVal Jean-Claude Savoy. «Pour notre santé physique, psychique et pour l'équilibre de l'élève.» Cette déclaration a été adoptée à l'unanimité des 640 enseignant(e)s présent(e)s, une mobilisation remarquable qui témoigne d'un net resserrement des rangs dans la fonction publique valaisanne.

Enfin, la SPVal a voté, encore une fois à l'unanimité, une résolution contre le démantèlement du service public, très proche dans son contenu de la résolution adoptée par la FMEF. Elle affirme notamment que «la libéralisation à outrance, faisant écho à un individualisme de plus en plus marqué, va à l'encontre d'une école qui vise à plus de justice sociale.» La résolution, liée à la journée nationale du 23 septembre, sera adressée au Conseiller fédéral Pascal Couchepin, au Conseil d'Etat et aux élus valaisans aux Chambres fédérales.